

MADAME LÉVY MONIQUE
1, rue du clos Feuquières
75015 Paris

OBJET : Procès-verbal d'Assemblée Générale

L'an deux-mille dix-sept et le 20 mars à 19h, les membres de l'association « Défense square clos Feuquières » se sont réunis en Assemblée Générale au 1, rue du clos Feuquières, 75015 Paris. L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Philippe LÉVY en qualité de Président de l'association et Madame Monique LEVY en est nommée Secrétaire. Il a été établie une feuille d'émargement des membres présents et représentés qui laisse apparaître un total de 9 membres présents et représentés. Plus de 50% des membres à jour de cotisation étaient présents ou représentés, le Président déclare alors que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant : - Rapport moral du Président, - Rapport financier du Trésorier, - Taux des cotisations, - Élection des membres du Conseil d'Administration, - Questions diverses.

Première résolution : Élection du Président de séance

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide de désigner, en qualité de Président de séance Monsieur Philippe LÉVY. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Deuxième résolution : Désignation du scrutateur

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide de désigner, en qualité de scrutateur Madame Florence GANNAC. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Troisième résolution : Élection du Secrétaire de séance

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide de désigner, en qualité de Secrétaire de séance Madame Monique LÉVY. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Quatrième résolution : Rapport moral du Président

L'Assemblée Générale prend acte du rapport moral fait par le Président au cours de la séance et approuve celui-ci. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Cinquième résolution : Rapport d'activité de l'association

L'Assemblée Générale prend acte du rapport d'activité fait par le Président au cours de la séance et approuve celui-ci. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Sixième résolution : Rapport financier

Le Président de l'Association informe les membres présents ou représentés du nombre d'adhérents à ce jour (10), des recettes (300€) recueillies sur le compte bancaire de l'Association. Il informe également du montant de l'adhésion annuelle (12€).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Septième résolution : Élection des membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration est actuellement composé de Monsieur Philippe LÉVY (Président) et de Madame Monique LEVY (Trésorière-Secrétaire).

Suite aux candidatures déposées préalablement à la réunion de l'Assemblée Générale, il a été procédé à l'élection de nouveaux membres en les personnes de : Mademoiselle Emmanuelle LETESTU (Présidente suppléante), Madame Bertile BUREL-BLOUZARD (Secrétaire suppléante), Monsieur Georges CHEVILLOTTE (Trésorier), Madame Marie-Anne CHEVILLOTTE (Trésorière suppléante). Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Huitième résolution : Questions diverses

Des actions pour faire mieux connaître l'association et récupérer des fonds ont été évoquées. L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h. En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 20 mars 2017, signé par le Président et la Secrétaire.